

38ème Conférence des Coordinations Locales du jeudi 21 novembre 2024 de 13h30 à 15h

Prochaines conférences : le lundi 16 décembre de 13h30 à 15h et jeudi 16 janvier 2025 de 13h30 à 15h

852 inclusions au 21 novembre 2024

Participants: Carole CRENARD-GESNESTIER pour Epinal, Laëtitia VALENSISI pour Marseille, Charlotte GEORGES-COLLEAUX pour Charleville-Mézières, Coralline MOUTENET pour Chambéry, Cécile PAGES pour Perpignan, Marion DU PELOUX pour Avrillé, Claire Lise CHENARD pour La Roche sur Yon, Céline FLANQUART pour Dainville, Alice PERRONET pour Nîmes, Anita CROCHET, et Mireille ROZE pour l'ECNP.

Excusées : Audrey PASQUIER (Strasbourg), Meghan BAUD (Charmeyran), Magalie CHASLAIN et Béatrice ROUSSEAU (Nantes)

Ordre du jour :

- Présentation du programme sur un territoire : Marion DU PELOUX pour le Maine-et-Loire
- Des vigilances dans la saisie de vos ASQ, et toujours
- Vos actualités
- Vos questions

Points évoqués

- > Power point de présentation du programme sur le 49
- Vigilances dans la saisie des ASQ
- Coopter et travailler avec la PMI
- Harmonisation Cocon / Pegase
- > Réaliser une extraction de bilan médical dans le mediateam
- Conventions avec les libéraux, à renouveler

Accueil des nouvelles coordinatrices locales

<u>Alice PERRONET</u>: Coordinatrice Locale à Nîmes, éducatrice depuis plusieurs années dans la structure. Bénéficie d'un mi-temps dédié, afin d'assurer la continuité du suivi des enfants inclus dans PEGASE lorsqu'ils quittent l'établissement.

<u>Carole CRENARD-GESNESTIER</u> Epinal, nouvelle puéricultrice Maison de l'Enfance et de la Famille de Golbey qui sera formée en Décembre 2024.

Exemple de présentation du programme sur un territoire par Marion DU PELOUX (Maine-et-Loire)

Partage du support de communication utilisé pour présenter au service santé du Département du Maine-et-Loire : le Powerpoint sera déposé dans votre communauté de pratique.

Retour des coordinatrices locales :

- Support parlant, clair, complet, accessible à tous et synthétique.
- Intérêt des chiffres qui valorisent l'activité de PEGASE sur le territoire.
- Support qui peut être utilisé et personnalisé selon la cible de communication, de façon à montrer l'intérêt à intégrer le réseau PEGASE.
- Trame qui est intéressante à utiliser en vue de la généralisation, à laquelle les premiers résultats de recherche pourront être intégrés.

Sur la Savoie, les médecins de PMI ont tous intégré le réseau PEGASE. Ne pas hésiter à encourager à contacter les médecins des territoires où l'engagement de la PMI est fort et fonctionne.

Comment les chiffres qui figurent dans la présentation ont-ils été recueillis ? A partir des fiches de suivi du MEDIATEAM PEGASE en utilisant les filtres. Ce qui nécessite que les fiches soient bien renseignées par chaque professionnel du réseau PEGASE (chiffres certainement sous-évalués).

<u>Des vigilances dans la saisie de vos ASQ, concernant la saisie des dates remplissage et de l'affichage des jauges ASQ</u>

La date de remplissage doit être renseignée à la fois dans le bilan de santé et dans le formulaire de l'ASQ.

Le champ " Date de remplissage " dans l'ASQ est rendu **obligatoire** pour garantir l'affichage des jauges.

1. Enregistrement sur la page du bilan de santé

- o Accéder à la page du bilan de santé de l'enfant.
- o Cocher oui dans le champ « ASQ complétée »
- o Saisir la **date de remplissage** dans le champ dédié.
- o **Enregistrer** avant de passer au renseignement de l'ASQ. Rappel : c'est cet enregistrement qui vous donne accès automatiquement au bon ASQ

2. Saisie dans le formulaire ASQ-3

- o Ouvrir le formulaire ASQ-3.
- o Saisir **la même date** de remplissage dans le champ désormais rendu obligatoire.
- o Compléter les réponses de l'ASQ-3 et **enregistrer l'échelle**.

3. Vérification des jauges

- o Retourner à la page du bilan de santé.
- o <u>Vérifier que les jauges associées à l'ASQ et les scores s'affichent correctement.</u>

Vos actualités - Vos questions

<u>Perpignan</u>: aujourd'hui, la PMI n'est pas entrée dans le réseau. Début d'inclusion d'enfants accueillis en PEAD: nécessité de coopter des médecins sur l'ensemble du territoire, ce qui met exergue la difficulté de créer le réseau. Les maisons de santé, les CPTS, les cabinets de pédiatrie peuvent être sollicités ainsi que les médecins du réseau de prématurés.

<u>Marseille</u>: PMI très sollicitée, les 6 médecins arrivent à saturation dans le suivi des enfants inclus dans PEGASE, car ils sont déjà très embolisés par leurs missions premières. Les 2 derniers médecins formés n'ont jamais donné suite aux sollicitations de Laëtitia concernant le suivi d'enfants.

<u>Organisation des suivis PEGASE et Cocon dans les Bouches-du-Rhône et Pyrénées</u> Orientales :

Accord du Ministère et de l'ARS : les enfants confiés à la protection de l'enfance bénéficient d'un double suivi médical dans les réseaux Cocon et PEGASE, avec la vigilance d'éviter un double suivi inutile et garantir une continuité de soin adaptée.

<u>Points essentiels: Pour rappel une réunion de concertation a eu lieu pour accorder les organisations</u>

- La transmission systématique des bilans réalisés par l'un des réseaux à l'autre réseau est indispensable, pour garantir la trace du suivi des enfants et la coordination entre les deux réseaux.
- L'organisation s'appuie sur les ressources des deux réseaux tout en respectant le parcours spécifique des enfants de chacun des réseaux :
 - * Cocon réseau de suivi des enfants prématurés.
 - * PEGASE réseau des enfants confiés en protection de l'enfance.
- La priorité est donnée à l'un ou l'autre réseau en fonction de la situation (accueil en pouponnière ou sortie de la pouponnière), afin d'éviter les doublons de bilan de santé tout en optimisant la spécialisation des soins.

A Marseille :

Pendant le séjour à la pouponnière : le suivi PEGASE prévaut.

À la sortie de la pouponnière : le suivi Cocon prend le relais.

Les bilans réalisés doivent être transmis aux deux réseaux, pour assurer la traçabilité des soins dans chacun des réseaux.

Situation à Perpignan :

Un accord similaire à celui de Marseille a été établi avec Cocon.

L'organisation respecte les mêmes principes :

- Priorité au suivi PEGASE tant que l'enfant est accueilli à la pouponnière.
- Relais du suivi dans Cocon après la sortie de la pouponnière.

Situation à **Nîmes**: Les échanges avec Cocon doivent encore être organisés pour clarifier l'organisation locale. Mobiliser un représentant de la direction de Nîmes pour participer aux discussions avec Cocon et finaliser l'accord.

Comment réaliser une extraction d'un bilan médical dans le MEDIATEAM?

A partir des modèles de documents, soit vous sélectionnez le bilan médical et l'enfant concernés, soit vous sélectionnez l'enfant et le document nommé synthèse annuelle (parents/mère/père), mais dans les 2 cas, n'est pas adaptée à la situation d'un enfant placé sous le secret. Garder une vigilance dans cette situation particulière.

<u>Les conventions des professionnels du réseau PEGASE sont-elles à renouveler</u> annuellement?

Pour les nouvelles conventions, il peut être ajouté : cette convention est valable par tacite reconduction jusqu'à ce que l'une des deux parties dénonce à la convention ?

A Marseille, le service financier veille à ce que la signature des conventions soit renouvelée annuellement.

A Nîmes, ce sont les Ressources Humaines en lien avec le service comptabilité qui gèrent le renouvellement signatures de conventions annuellement

A Avrillé, les conventions ne sont a priori pas à jour.

! Un nouveau modèle de convention va être adressé par Mireille ROZE aux directions et aux Coordinations Locales, sans mention de date butoire liée à la période transitoire Avec la possibilité de choisir, soit :

- La tacite reconduction de la convention
- Le renouvellement annuel de la signature de la convention

<u>Information de Mireille ROZE</u>: l'annexe 3 liée à la période transitoire (c'est la convention qui marque l'adhésion d'un établissement dans Pegase) a été adressée aux Directions pour signature, avec peu de retour à ce jour. Les directions seront relancées à ce sujet.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasecoordination

Rappel de votre mot de passe : segapecoordo

Remarque: l'ECNP est régulièrement en télétravail, c'est pourquoi,

pour toutes questions pensez à privilégier nos boîtes mails nominatives :

mireille.roze@programmepegase.fr

virginie.marchand@programmepegase.fr

anita.crochet@programmepegase.fr

Prochaines conférences : le lundi 16 Décembre 2024 de 13h30 à 15h Et le jeudi 16 Janvier 2025 de 13h30 à 15h